

Charte de l'environnement du Quinquis

Consultation populaire du 1^{er} au 16 février

Pourquoi cette charte ?

Suite aux pollutions récurrentes du Quinquis, ruisseau du sous bassin versant éponyme, et malgré les nombreuses initiatives prises en direction des institutions locales : Mairie, Quimper communauté et Préfecture, rien de véritablement sérieux n'a été entrepris.

D'où cette initiative, lancée il y a un an, par l'association « Citoyenneté Active pour le Retour à l'Eau Pure et l'Assainissement du Quinquis ».

Ce projet, élaboré avec le concours des anciens et le soutien de l'Union des Quartiers d'Ergué Armel, a fait l'objet de plusieurs réunions publiques.

C'est aujourd'hui un document que nous soumettons à votre jugement, en espérant qu'il obtiendra votre soutien.

Pour cela, il vous suffit de remplir le verso de cet imprimé, et de le déposer dans l'une des urnes qui seront à votre disposition, soit chez les commerçants qui soutiennent cette initiative, soit sur les lieux publics où nous serons présents.

Suite à cette consultation populaire, nous adresserons cette charte de l'environnement du Quinquis aux différents candidats aux élections municipales, en leur proposant de s'engager à la mettre en œuvre avec les habitants du sous bassin versant du Quinquis.

En nous laissant vos coordonnées, vous serez informés des éléments recueillis lors de cette consultation.

La charte est disponible sur le site de l'UQEA :
carepa.uqea.eu/

ou en la demandant par courriel à :
carepa.du.quinquis@orange.fr

ou lors de nos animations publiques, sur le marché du Braden, devant le Casino, les boulangeries de Ty Bos ou de Kervilou.

J'approuve la charte dans son ensemble

O

N

J'approuve le point 1 concernant le traitement des eaux pluviales, des eaux de ruissellement et des eaux de sources

O

N

J'approuve le point 2 concernant la gestion et la protection des zones humides, de la trame verte et bleue et de la biodiversité

O

N

J'approuve le point 3 concernant la mise en valeur du patrimoine naturel et des lieux de mémoires

O

N

J'approuve le point 4 concernant l'instauration de nouvelles formes de concertation permanente avec les habitants

O

N

J'approuve le point 5 visant à éduquer et mobiliser en partenariat avec les institutions et les associations locales par des animations diverses.

O

N

Avez-vous d'autres suggestions ?

Pour nous contacter

Nom : prénom : adresse courriel : tél. :